

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 16 novembre 2023**

**Objet : Délégation de signature du Président aux vice-présidents - (Révision de la délibération N°849 du 1er février 2023)**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept novembre 2023, se réunit en session ordinaire, en salle feu, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 36 (dont 8 procurations) - 125 voix

Votants : 36 Pour soit 125 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL  
Mr François VINCENT – 15 voix – 1<sup>er</sup> VP – PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO  
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix  
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO  
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix – VISIO  
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) – 1 voix – VISIO  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) – 15 voix  
Mr Jean-Marie HORRY – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – VISIO  
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO  
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix  
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) – 1 voix – VISIO  
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO  
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Guy MONTEY – 1 voix – VISIO  
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL  
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix  
Mr Joël ROYER – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix  
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix – VISIO  
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO  
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine  
Président CC POL  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Président du Syndicat de la Diège  
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud  
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive  
Conseiller comm CC Pays Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Val de Vienne  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Président du CD87  
Conseiller Départemental Creuse  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche  
Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour  
Conseiller communautaire CC Noblat  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest  
Présidente du Département de la Creuse  
Conseillère Départementale de la Haute-Vienne  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yriex

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Adjointe au Maire de Limoges  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Président de la CC Briance Combate  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Comm CC Xaintrie Val'Dordogne  
Président CC Bénévnt Grand Bourg  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Par délibération N°849 en date du 1<sup>er</sup> février 2023, une délégation de signature a été donnée aux vice-présidents.

Or, la Chambre Régionale des Comptes a fait remarquer qu'elle était trop générale et donc prohibée.

Il est donc proposé de réviser la délibération N°849 en intégrant une délégation de signature en fonction des matières, des actes et/ou des secteurs géographiques.

**En référence** à la délibération N°786 du 09 septembre 2021 relative à l'élection du Président ;

**En référence** à la délibération N°787 du 09 septembre 2021 relative à l'élection des membres du bureau ;

**En référence** à l'article 13.2.1 (alinéa 3) du règlement intérieur de DORSAL :

*« En cas d'absence ou de tout autre empêchement, le Président est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1<sup>er</sup> vice-président ou par un autre vice-président dans l'ordre des nominations ou, à défaut de vice-présidents, par les autres membres du bureau dans l'ordre de leur élection. Ces dispositions ne font pas obstacle à la possibilité pour le Président d'assurer sa suppléance par une délégation de fonction consentie à un vice-président de son choix. »*

**En référence** à l'article 13.2.2 (alinéa 5) du règlement intérieur de DORSAL :

*« Les vice-présidents peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du Président. »*

**Considérant** que pour permettre une bonne administration de l'activité du Syndicat, il convient de donner à minima délégation de signature à un ou plusieurs membres du bureau ;

En cas d'absence ou impossibilité du Président, il est proposé une délégation de signature aux vice-présidents, par secteur géographique et selon un ordre de priorité défini, pour les actes suivants :

- Délibérations
- Tout acte lié aux finances
- Tout acte lié aux marchés publics
- Conventions
- Contrats
- Courriers divers

Concernant la Corrèze :

1. François VINCENT, 1<sup>er</sup> vice-Président
2. Hélène ROME, 2<sup>ème</sup> vice-Présidente
3. Jean-Pierre BERNARDIE, 5<sup>ème</sup> vice-Président

Concernant la Creuse :

1. François VINCENT, 1<sup>er</sup> vice-Président
2. Hélène FAIVRE, 3<sup>ème</sup> vice-Présidente
3. Alain GRASS, 6<sup>ème</sup> vice-Président

Concernant la Haute-Vienne :

1. François VINCENT, 1<sup>er</sup> vice-Président
2. Stéphane DESTRUHAUT, 4<sup>ème</sup> vice-Président
3. Jean-Paul BARRIERE, 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Pour tout acte lié au personnel, aux élus et aux ressources humaines selon l'ordre de priorité défini comme suit :

1. François VINCENT, 1<sup>er</sup> vice-Président
2. Hélène ROME, 2<sup>ème</sup> vice-Présidente
3. Hélène FAIVRE, 3<sup>ème</sup> vice-Présidente
4. Stéphane DESTRUHAUT, 4<sup>ème</sup> vice-Président
5. Jean-Pierre BERNARDIE, 5<sup>ème</sup> vice-Président
6. Alain GRASS, 6<sup>ème</sup> vice-Président
7. Jean-Paul BARRIERE, 7<sup>ème</sup> Vice-Président

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'approuver la nouvelle proposition de délégation de signature telle que détaillée ci-dessus ;**
- **d'autoriser le Président à signer les arrêtés correspondants.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL,**

